

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-CF1934

présenté par
Mme Gérard, M. Henriet, M. Jolivet et M. Plassard

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Direction de l'action du Gouvernement »

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Coordination du travail gouvernemental	0	509 393
Protection des droits et libertés	0	3 161 111
TOTAUX	0	3 670 504
SOLDE	-3 670 504	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Coordination du travail gouvernemental	0	8 260 596
Protection des droits et libertés	0	3 161 111
TOTAUX	0	11 421 707
SOLDE	-11 421 707	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le contexte extrêmement contraint que nos finances publiques connaissent, nous devons renforcer l'effort porté sur les dépenses publiques. Ainsi, le groupe Horizons et Indépendants propose d'augmenter de manière significative l'effort de réduction de la dépense publique proposée par le Gouvernement.

Ainsi cet amendement propose d'annuler certaines hausses prévues de crédits de la mission Direction de l'action du Gouvernement en maintenant les montants prévus par la loi de finances pour 2025.

Cet amendement propose donc de supprimer 7 751 203 euros en crédits de paiement sur l'action 10 "Soutien" du programme 129 "Coordination du travail gouvernemental, 460 896 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement sur l'action 11 "Stratégie et prospective" du même programme, 148 497 euros en autorisation d'engagement et crédits de paiement sur l'action 13 "Ordre de la légion d'honneur" du même programme, 941 185 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement sur l'action 02 "Commission nationale de l'informatique et des libertés" du programme 308 "Protection des droits et libertés", 622 529 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement sur l'action 03 "Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique" du même programme, 1 326 747 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement sur l'action 06 "Autres autorités indépendantes" du même programme et 270 650 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement sur l'action 09 "Défenseur des droits" du même programme".